L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 27 AOUT.

LISTE DES

Candidatures Démocratiques.

PRESIDENT DES ETATS-UNIS,

HORACE GREELEY,

DE NEW-YORK.

VICE-PRESIDENT,

BENJ. GRATZ BROWN,

DU MISSOURI.

ÉLECTEURS PRÉSIDENTIELS.

Pour l'Etat en général.

ALBERT VOORHEES, d'Orléans.
Gén. FRANCIS T. NICHOLS, d'Assomption.
ALEXANDRE DECLOUET, de St. Martin.

SUBSTITUTS.

ISIDORE LABATUT, d'Orléans.
Dr J. C. EGAN, de Bienville.
ROBT. S. PERRY, d'Ibérie.

Premier District.
T. C. W. ELLIS, de Tangipahoa.
Substitut.
WM. DE LA RUE.

Deuxième District.
Col. ALFRED ROMAN, de Saint-Jacques.
Substitut.
JOHN S. BILLIN, de Lafourche.

Troisième District.
Col. A. L. TUCKER, de Ste-Marie.
Substitut.
E. ESTILETTE, de St. Landry.

Quatrième District.
J. C. MONCURE, de Caddo.
Substitut.
THOS. OVERTON, d'Avoyelles.

Cinquième District.
H. R. LOTT, de Carroll.
Substitut.
E. E. KIDD, de Jackson.

Pour le Congrès, pour l'Etat en général.
JAMES B. EUSTIS, d'Orléans.

LISTE DE FUSION POUR L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR,
JOHN McENERY, d'Ouachita.
POUR LIEUT.-GOUVERNEUR,
B. F. JONAS, d'Orléans.
Pour Avocat-Général.
H. N. OGDEN, d'Orléans.
Pour Auditeur.
D. DENNETT, de Ste. Marie.
Pour Secrétaire d'Etat.
A. D. LAFARGUE, des Avoyelles.
Pour Surint. de l'Education Publique.
R. M. LUSHER, d'Orléans.
Pour le Congrès.
Premier District Congressionnel.
COL. FRANK C. ZACHARIE, D'ORLÉANS.
Deuxième District Congressionnel.
COL. RANDALL L. GIBSON, D'ORLÉANS.

PROGRAMME DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA RÉFORME.

Le parti Démocrate et le parti de la Réforme de l'Etat de la Louisiane annoncent au peuple le Programme suivant:

1. Nous reconnaissons les droits et les privilèges civils et politiques de tous les citoyens de l'Etat et nous ferons tout en notre pouvoir pour les assurer et les maintenir, tels qu'ils sont établis par la Constitution des Etats-Unis et celle de la Louisiane, et les lois faites sous l'empire de ces constitutions.

2. Nous examinerons scrupuleusement et minutieusement l'origine et le caractère de la dette publique; et, tout en étant disposés à payer le dernier dollar des dettes contractées légalement et pour subvenir aux obligations légitimes du gouvernement, nous serons d'avis de rejeter toutes celles qui auront été contractées frauduleusement.

3. Nous demanderons l'abolition de toutes les places inutiles et la diminution des salaires. Nous ferons des perquisitions dans tous les emplois publics, pour empêcher les fraudes; et nous inaugurerons les système de la plus stricte économie dans toutes les branches du gouvernement.

4. Nous ferons de notre mieux pour rendre le gouvernement municipal et les pouvoirs de la police aux municipalités, aux villes et aux paroisses auxquelles ils appartiennent de droit; en maintenant strictement le principe du *self government* local.

5. Nous voulons l'abolition des pouvoirs extraordinaires dont l'Exécutif est investi; le rappel de la loi des impressions, toutes les lois nuisibles, telles que la loi d'enregistrement, la loi d'élection, la loi constabulaire, la loi au sujet de la milice et de la police, et leur remplacement par des lois sages, équitables et économiques.

6. Dans le but de nous protéger contre les corruptions et les énormités dans notre gouvernement d'Etat, qui se sont répétées si souvent pendant les quatre dernières années, nous favoriserons et nous demanderons l'adoption immédiate de lois pénales de la plus grande sévérité pour sévir contre les personnes qui offriraient, et des présents aux législateurs ou à tout officier public d'Etat, de ville ou de paroisse; et aussi contre tout officier public qui se laisserait corrompre.

Nous demanderons un amendement à la Constitution, pour exclure de tout pouvoir judiciaire ceux qui ne seront pas bien versés dans la connaissance des lois.

Nous serons en faveur d'une loi spéciale pour défendre, sous les peines les plus sévères à tout officier public, — qu'il appartienne à l'Exécutif, au judiciaire ou à toute autre branche de l'Etat, — de spéculer directement ou indirectement, pendant la durée de son terme, sur les valeurs d'Etat, de ville ou de paroisse.

EMILE LA SÈRE,
Président du Comité Central Démocratique d'Etat.
W. M. RANDOLPH,
Président du Comité Central d'Etat du parti de la Réforme.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* a un remarquable article sur la dette publique et le pouvoir souverain. La citation faite par le *Times* de la décision de la Cour Suprême des Etats-Unis dans l'affaire Fletcher contre Peck, lui fournit l'occasion de replacer la question sur son véritable terrain. Il rappelle que la loi de la Législature géorgienne que visait cette décision, ayant été rappelée par une nouvelle loi l'année suivante, aucune cour n'eut la prétention d'invalider ce rappel. Notre confrère répond, à propos des droits des tiers, que l'Etat ne peut être poursuivi en justice, et que les tiers ne pourront, dans la pratique, avoir d'autres droits que ceux que leur accordera le dernier état de la législation.

Le *Times*, après avoir consacré deux colonnes à une polémique personnelle avec le *Picayune*, prêche la nécessité de l'union et de l'harmonie. Nous n'avons rien à objecter à cela; seulement le *Times* n'eût pas dû encourager la division créée par le mouvement libéral, division qui nécessite aujourd'hui les recommandations du *Times* en faveur de l'union.

Dans son numéro de lundi, le *Times* fait l'historique du nativisme d'Henry Wilson, candidat radical à la vice-présidence. Wilson ne voulait pas seulement frapper d'ostracisme les étrangers, il dénonçait tous les catholiques avec un fanatisme d'une intolérance sans égale.

Le *Times* tire un argument, en faveur de la fusion des partis, de la nécessité d'apporter toute notre attention aux questions de communications avec les Etats voisins. Sans doute, une famille divisée ne saurait prospérer. Mais alors revient encore la question: à qui la faute si nous sommes divisés? Si la fusion se fait avec les libéraux, qui nous garantit que de nouveaux mécontents ne formeront pas un cinquième et un sixième parti avec lequel il faudra encore fusionner.

La *Republican* sert à ses lecteurs une longue tartine sur la théorie du gouvernement telle qu'il l'entend. La conclusion est que les décrets des législatures vénales qui ont livré les ressources et le crédit de l'Etat à des bandes d'agioteurs doivent être respectés comme immuables. C'est d'une logique remarquablement intéressée, on l'avouera. Ce journal devient un vrai catéchisme: "le devoir d'entendre la vérité", "l'esprit de revanche", "la règle à deux tranchants", tels sont les titres de ses divers articles. Nous n'y trouvons rien de particulier à signaler.

Le *National Republican* commence son rôle de journal de campagne en publiant des lettres et discours de Fred. Douglass, Gerrit Smith, Wendell Phillips et, pour couronner, de la Brute Ben Butler. Ce journal cite l'opinion de Greeley sur les carpet-baggers; il ne s'aperçoit pas qu'il tire sur ses propres troupes en visant Warmoth. S'il y a quelques carpet-baggers dans le camp libéral, tout le reste est dans le camp de Grant.

— Deux modistes de Troy (New York) qui se détestaient comme deux modistes peuvent seules se détester, partirent pour l'Europe dans l'espoir que chacune d'elles ignorait le départ de l'autre. Elles se rencontrèrent, en plein océan, sur le même steamer et dans la même chambre. Un passager, philosophe et vieil homme du monde, disait, en débarquant, qu'il n'avait jamais vu d'habileté comparable à celle qu'avaient déployée ces deux dames pour s'éviter.

— Mon ami, dit un couvreur à un jeune Irlandais qu'il venait d'employer, va me couper une feuille de zinc de trois pieds carrés. — Et de quelle longueur? observa l'apprenti.

Les Régions Diamantifères.

Décidément les conquêtes du Président Polk ont été plus fructueuses que toutes celles que le peuple américain eut pu imaginer dans ses ambitions fantaisistes. Quand on pense qu'une guerre de quelques mois et une douzaine de millions d'indemnité ont valu au domaine fédéral une annexion territoriale comprenant le Texas, le Nouveau Mexique, l'Arizona et la Californie, on se demande si jamais terre promise a coûté si peu. En effet dans cette annexion se trouvaient tous les trésors du monde. On connaissait déjà la valeur agricole du Texas, mais on ignorait celle de la Californie, valeur double et par les richesses végétales et par les richesses minérales. La Californie est tout à la fois un grenier et un Potose. Ici le grain de blé et de maïs; là les pépites d'or. C'est ce qu'on y trouva tout d'abord. Aujourd'hui la Californie est une Bourgogne et une Golconde. On y fait du vin qui aura bientôt, dit-on, une réputation colossale, et dans ses dépendances et annexes, on vient de découvrir des champs de diamants.

L'imagination est subjuguée par ces derniers mots: des champs de diamants! On cherche ce que cela veut dire. Trouverait-on réellement dans le pays désigné les diamants roulant sur le sol comme on trouve les cailloux dans un pays aride, dénudé de son humus par les torrents? Mais, si cela est, que vont devenir dans l'estime des connaisseurs les diamants si précieusement recueillis par l'ancien monde? Quelle sera la valeur des diamants de toutes les couronnes? Tous ces millions en pierres vont perdre leur prix.

Oh, non, rassurez-vous, lapidaires! Rassurez-vous têtes couronnées! Rassurez-vous joailliers et bijoutiers! Rassurez-vous, vous tous princes de la finance et de la terre qui avez réussi à vous procurer un tout petit Régent ou un très médiocre Grand-Duc! Vos diamants vous resteront avec toute leur valeur et ceux que trouveront les chercheurs de pierres précieuses ne feront tort en aucune manière au prix des vôtres. Les diamants annoncés auront l'effet de l'or de la Californie; ils seront pour le monde une richesse de plus sans nuire aux richesses acquises.

Cependant nous concevons la panique des joailliers à ces nouvelles flamboyantes. Des régions, des champs de diamants! Autrefois, il y a des siècles, on ne trouvait de ces choses-là que dans l'Inde, à Golconde, à Visapour. On en trouva plus tard au Brésil, et c'est de là que vient la fameuse "Etoile du Sud" qui, non taillée, pesait 254 carats et dont la découverte fut due aux yeux perçants d'un nègre qui fut ébloui par un de ses éclairs.

Aux découvertes du Brésil succédèrent celles du Mont Ural en Russie, et de Bornéo dans le grand Archipel asiatique, et aujourd'hui on parle avec fracas de gros diamants de l'Afrique du Sud, diamants qui doivent sauver la colonie anglaise d'une pauvreté complète.

Et comme si tout cela n'était pas suffisant pour troubler l'équilibre des commerçants en pierres précieuses, voilà qu'en parle des diamants, des émeraudes, des saphirs, des topazes du Nouveau-Mexique, de l'Arizona et de la Californie. En vérité cela paraît inquiétant et nous concevons très bien le commencement de panique causé par les journaux du Cap et des Etats-Unis au commerce de la bijouterie dans le monde entier. Qui connaît mieux qu'un joaillier la dureté inusable du diamant?

L'or et l'argent se rognent et diminuent par le frottement; tous les métaux s'en vont et disparaissent de la même manière. Pas un de ces métaux ne résiste à l'usage. Il faut sans cesse avoir recours aux mines et aux fonderies pour l'entretien des machines et de la circulation monétaire. Si l'on ramasse avec beaucoup de difficulté, et en de rares endroits, de l'or d'un côté, on en use de l'autre, et la production à ce qu'il paraît ne va jamais au-delà des besoins. Si dans l'ancien monde les terres ont plus de valeur qu'il y a un siècle, cela prouve bien qu'il y a plus d'or et d'argent aujourd'hui qu'autrefois. Mais l'augmentation de la population rétablit l'équilibre. Avec l'augmentation de la population, les terres se divisent et se subdivisent; elles se cultivent mieux et donnent de plus gros revenus et par cela même elles vaudraient plus qu'auparavant quand même l'or ou l'argent manquerait pour les payer. Quand l'or et l'argent manquent, ils sont remplacés par le crédit, et quand ils abondent, ils trouvent facilement à se placer dans l'industrie. Ils produisent dans tous les cas un intérêt. Par conséquent les découvertes de mines d'or ou d'argent n'épouvantent personne.

Mais pour les diamants et les pierres précieuses, c'est autre chose. Ces valeurs ne circulent guère comme moyen d'échange, bien qu'on ne les refuse pas. Les diamants circuleraient, d'ailleurs, comme les pièces de monnaie, que leur volume n'en diminuerait pas; leur éclat même n'en serait pas affecté. Un diamant, d'une belle eau blanche, est une matière indestructible. Il ne tout ce qu'il touche et ne s'use pas lui-même; il ne prend forme que sous la main exercée et patiente du lapidaire qui use des milliers d'outils avant d'avoir donné une forme à la pierre brute, confiée à son habileté et à sa conscience. Mais si le diamant n'est pas sujet à usure ou à la détérioration par le frottement, il s'égare et se perd. Il tombe d'une boucle d'oreille, d'une bague, d'un bracelet, d'une épingle, d'une rosace, d'une croix, il tombe et ne se retrouve pas. Ces pertes là équivalent au dépérissement et à l'usure des valeurs métalliques. Par conséquent, les découvertes de diamants dans l'Afrique du Sud, la Californie et l'Arizona, n'affecteront pas plus la valeur des pierres précieuses que ne l'on fait les diamants et tous les rubis du Brésil et de Bornéo.

Autre raison de ne pas s'effrayer. On ne sait pas précisément où se trouvent les champs de diamants de la Californie, de l'Arizona et du Nouveau-Mexique. Beaucoup de gens déjà ont exploré ces diverses régions et en sont revenus sans pouvoir indiquer précisément les zones diamantifères. La réserve de ces explorateurs pourrait s'expliquer, à la rigueur, par l'envie de monopoliser ces grandes richesses.

Mais quand on pense que c'est sur des rapports d'Indiens que ces recherches ont été entreprises et que les ancêtres de ces Indiens en ont dit autant sous les vice-rois du Mexique qui firent exécuter vainement de grandes explorations dans les mêmes lieux: quand on pense que ces richesses de diamants roulant sur le sol existent plutôt à l'état de tradition verbale, qu'à l'état d'histoire écrite sur des faits bien constatés, on ne peut s'empêcher de douter un peu de leur existence; on ne peut même s'empêcher d'en douter beaucoup. Toutefois, ces doutes n'arrêteront pas les compagnies qui sont en train de se former. Aux Etats-Unis, l'esprit d'aventure est souverain. Toute perspective de fortune rapide y est accueillie avec enthousiasme. Les nouvelles Golcondes de l'Ouest n'existent peut-être que dans les colonnes de la presse, et dans les correspondances à sensation des journaux qui peuvent les payer; on y croira, néanmoins, quand même; on y croira longtemps encore, et peut-être à force de chercher trouvera-t-on sinon des saphirs et des rubis à pleines mains, mais d'autres richesses sous d'autres matières, des richesses moins brillantes à la vue, mais plus utiles, plus productives, et plus profitables à l'humanité.

—Toujours les duels. Celui-ci vient de se passer à Bruxelles, et ne fait pas honneur à l'un des deux adversaires.

Un jour de la semaine dernière, M. de B.... s'étant rendu à la gare du Nord pour attendre une parente, crut remarquer qu'un jeune homme adressait la parole à celle-ci. M. de B.... apostropha ce dernier sur un ton assez élevé et en des termes assez durs. Le jeune homme se borne à répondre que le lieu était mal choisi pour continuer une explication, ajoutant qu'il donnerait de ses nouvelles le lendemain.

Le lendemain, en effet, il envoya deux témoins à M. de B.... pour lui demander raison des paroles prononcées la veille. M. de B.... refusa de donner la satisfaction qu'on lui réclamait, refusant de se battre, parce que celui qui le provoquait était trop jeune, mais se déclarant prêt à croiser le fer avec le beau-frère du jeune homme. Ce beau-frère, M. Van V...., est officier. Il ne se le fit pas dire deux fois; immédiatement il dépêcha deux témoins à M. de B...., qui, cette fois, accepta. Cependant, la rencontre dut être reculée d'un jour, par suite de l'état maladif dans lequel se trouvait M. de B....

Le duel eut lieu au sabre. Au premier engagement, M. de B.... faillit être atteint; il évita le coup en faisant, en arrière, un saut prodigieux. Au deuxième engagement, il eut une déchirure à la chemise; alors, il jeta son arme en disant qu'il préférait reconnaître qu'il était lâche que de continuer le combat. Malgré les sollicitations pressantes de ses témoins, il refusa, en effet, de continuer le duel, et consentit à ce qu'il fut rédigé un procès-verbal constatant que M. de B.... était un lâche. Ce procès-verbal, il le signa lui-même!

Copie de ce document a été adressée au colonel de la légion de la garde civique, dans laquelle M. de B...., est capitaine.

L'OPTION SOLENNELLE
DES ALSACIENS-LORRAINS AU HAVRE.

Une cérémonie bien touchante a eu lieu le 4 août à l'Hôtel-de-Ville au Havre.

Ainsi que nous l'avions annoncé, les Alsaciens et les Lorrains, habitants cette ville, devaient se réunir pour opter en masse et solennellement en faveur de la nationalité française. Voici les détails que publie le *Havre* sur cette fête patriotique.

A neuf heures, nos compatriotes, au nombre d'un millier environ, attendaient dans la cour de l'Hôtel-de-Ville le moment de leur réception par la municipalité du Havre.

M. le maire du Havre, ses adjoints et le conseil municipal [illegible] prit place sur une estrade élevée au fond de la grande galerie des fêtes, l'assemblée a été introduite.

A la tête se trouvaient placés deux jeunes collégiens, portant des drapeaux tricolores voilés de crêpes.

Les dames vêtues de deuil portaient dans leurs cheveux des cocardes tricolores.

Avant qu'une parole eût été prononcée, on sentait quelle émotion profonde agitait la foule silencieuse et morne. Tant de douleurs ont passé sur elle!

M. Kablé, président de la Société des Alsaciens-Lorrains et que la ville du Havre s'honore d'avoir choisi pour un de ses représentants, se lève et d'une voix mouillée par des larmes qu'il ne cherche pas à retenir, il prononce l'éloquente allocution qui suit:

"Messieurs,

"Le traité de paix signé entre la France et l'Allemagne impose à tous les Alsaciens et Lorrains l'obligation de déclarer officiellement à quelle nationalité ils veulent appartenir.

"Français de droit comme de cœur, il nous aurait paru bien étrange, messieurs, si on nous avait dit il y a quelques années que la loi nous obligerait un jour à affirmer devant vous que nous aimons notre patrie, que nous lui sommes attachés corps et âme, et que rien ne saurait nous en séparer.

"Nous nous bercions d'illusions, hélas! nous ne pouvions croire à cette monstruosité qu'on appelle droit de conquête!

"Nous ne pouvions croire qu'en l'an de grâce 1870 une nation dirait à une autre:

"J'ai la force pour moi, j'ai de meilleures troupes, de meilleurs canons que vous; pour cette raison, vous allez abandonner tel ou tel territoire, et les habitants de ces contrées seront mes sujets et obéiront dorénavant aux lois que je leur imposerai."

"Il appartenait à une nation qui se dit civilisée et chrétienne de refaire ce code du droit de conquête que nous croyions relégué dans les musées d'antiquités, à côté des instruments de torture du moyen-âge.

"Messieurs, nous qui pouvons venir ici et protester par nos actes et nos paroles de notre attachement pour notre patrie, n'oublions pas ceux qui sont retenus dans la terre d'exil, et envoyons un souvenir à nos frères d'Alsace et de Lorraine qui subissent la loi du vainqueur. Ils sont de cœur avec nous, et ils suivent avec anxiété, pas à pas pour ainsi dire; les progrès que fait la France dans la voie de sa régénération.

"N'oublions pas, messieurs, ce qu'ils sont en droit d'attendre de nous dans l'avenir.

"Je ne saurais terminer sans adresser quelques paroles de reconnaissance à cette ville du Havre, si patriotique, si généreuse, qui accueille avec tant d'amour tous les Alsaciens et Lorrains.

"En ma qualité de président du Comité de protection des Alsaciens-Lorrains, j'ai pu mieux que personne me rendre compte des sentiments qu'éveille dans le cœur des Havrais le sort de nos malheureux compatriotes.

"Nous n'avons jamais trouvé ni une porte, ni une bourse fermées.

"Il ne me sied pas de faire l'éloge d'un corps auquel j'ai l'honneur d'appartenir; qu'il me soit permis toutefois de remercier au nom de tous les Alsaciens-Lorrains du Havre, notre vénérable maire, MM. les adjoints et mes collègues du conseil municipal, pour les sympathies si vraies et si éclairées qu'ils nous ont toujours témoignées. Jamais une question concernant de près ou de loin les Alsaciens-Lorrains n'a été soumise aux délibérations du conseil municipal sans être accueillie avec grande faveur et par l'administration et par le conseil.

"Nous adressons encore des remerciements aux administrations civiles et aux grands établissements industriels, qui se sont mis avec le plus vif empressement à notre disposition pour donner du travail à nos ouvriers, ce qui leur a permis de gagner honnêtement leur vie dès leur arrivée dans la ville.

"Honneur à la ville du Havre, foyer des idées libérales, généreuses et patriotiques!

"Honneur à notre seconde patrie!"

Un formidable cri de "Vive la France!" sorti en même temps de mille poitrines, accueille les dernières paroles de l'orateur, et pendant quelques instants les acclamations patriotiques se font entendre, entrecoupées seulement par des sanglots.

Non moins ému que l'orateur auquel il succède, M. Guillemard se lève à son tour et prononce le discours suivant, interrompu à chaque instant par les acclamations les plus enthousiastes:

"Messieurs,

"L'administration et le conseil municipal ont tenu à vous prouver leurs sympathies en venant ici recevoir votre option. Nous n'avons jamais douté de vos sentiments de patriotisme, et votre démarche est la preuve que vous ne voulez pas subir le joug odieux d'un ennemi implacable.

"Honneur à vous!

"Espérons, messieurs, que l'homme illustre que nous a donné la Providence, et qui consacre sa verte vieillesse à régénérer notre patrie, à fonder la République et à la faire aimer, saura, par sa politique sage et patriotique, nous rendre, dans un avenir que nous espérons prochain, nos deux sœurs chéries, l'Alsace et la Lorraine.

"Vive l'Alsace! vive la Lorraine!

L'assistance répond à ces paroles chaleureuses par une acclamation énergique, formée des cris de: Vive la République! vive le maire du Havre! vive le conseil municipal!

L'enthousiasme, déjà débordant, atteint les dernières limites lorsque M. le maire, appelant à lui M. le président du comité, lui remet un magnifique drapeau tricolore en lui disant:

"Monsieur le président, permettez-moi de vous remettre ce drapeau que vous offre la ville du Havre en témoignage de sa fraternelle affection!

"Vous pouvez le prendre et le porter sans crainte: il n'a jamais été souillé par des mains prussiennes!

De nouvelles acclamations se font entendre, et c'est au milieu d'une émotion indicible que la municipalité, descendant de l'estrade, reçoit les fraternelles étreintes de toutes ces mains loyales tendues vers elle.

Lorsque le Conseil s'est retiré, le Comité des Alsaciens-Lorrains le remplace à l'estrade pour recevoir les options.

Avant la cérémonie d'hier, ces options s'élevaient au chiffre de 914, dont 734 pour les Alsaciens et 180 pour les Lorrains. Depuis lors, le Comité a reçu encore un grand nombre d'adhésions.

Une autre Affaire Du Bourg.

Sous ce titre, on lit dans l'*Evénement*:

Alais, 1er août.

Hier matin, vers sept heures, la commune de Navacelle, près d'Alais, a été le théâtre d'une nouvelle affaire du Bourg. Seulement la scène se passe à la campagne au moment de la dépiquaison des blés, entre paysans, gens fort à leur aise, et—chose triste à dire, entre le gendre, la belle-mère et le beau père.

Ils vivaient tous les trois sous le même toit, occupés des travaux des champs et paraissaient mener une vie heureuse et tranquille: mais la tempête, c'est à dire la passion, celle qui brûlait le cœur de Phèdre, avec ses entraînements, était au fond de ce bonheur, prête à le détruire et à le faire sauter.

Les nommés Gueidan (François) et sa femme, âgés actuellement, le premier de soixante-quatre ans et l'autre de soixante, avaient donné, il y a quelques années, leur fille Marie à un jeune homme du pays, du nom de Carrière (Eugène), et avaient pris leur gendre dans la maison.

Il y a deux ou trois ans, la jeune femme, renommée par sa vertu et sa douceur, c'était le bon ange du foyer, mourut; quelques-uns disent que ce fut de chagrin et qu'elle n'avait pas vu, sans un certain serrement de cœur et une secrète jalousie, son mari et sa mère mettant dans leurs rapports de tous les jours plus de tendresse et de familiarité qu'il n'en fallait.

Avant de mourir, paraît-il, son secret lui était échappé; elle l'avait confié à son père, à la dernière personne à qui elle aurait dû le dire; celui-ci, incrédule d'abord, eut l'imprudence de garder le jeune homme sous son toit; c'était peut-être faiblesse de grand-père pour deux petits enfants que la défunte avait laissés.

Quoi qu'il en soit, ayant fini, grâce à une observation attentive, par s'apercevoir que les soupçons de sa fille n'étaient pas dénués de fondement, il résolut de surprendre les deux coupables.

Hier matin, il fit naître l'occasion. Il partit de bonne heure, comme s'il ne devait pas revenir avant midi, pour son champ de blé situé près de la ferme, d'où on pouvait le voir travailler.

[illegible] au mari, entrant subitement [illegible] l'aide d'une échelle qu'il [illegible] contre du dehors, les [illegible] dans les bras l'un de l'autre [illegible] une situation qui ne pouvait lui laisser aucun doute sur la nature de leurs rapports. Il saisit son fusil attaché au mur. La femme s'interposant entre lui et son amant, ce dernier a eu le temps de gagner la porte et de se sauver lâchement à travers d'un pied rapide un sentier. [illegible]

Resté seul avec sa femme, qui lui demandait la grâce d'épargner le fugitif et de ne pas se mettre à sa poursuite, Gueidan tourna toute sa fureur contre elle.

Rejetant son fusil loin de lui, ne voulant pas, sans doute, s'en servir contre une femme, il s'empara d'une chaise grossière, et la poursuivant d'abord dans la cuisine, puis dans une chambre voisine, il se mit à la frapper violemment sur la tête et les épaules jusqu'à ce qu'elle fût couchée dans cette dernière pièce et que la chaise se fût brisée en morceaux; puis, avec un des gros pieds ronds de cette chaise, malgré ses prières, ses larmes et ses cris, il acheva de la tuer.

Dans sa rage, il lui avait déchiré tous ses vêtements et les lui avait arrachés lambeaux par lambeaux jusqu'au dernier.

C'est dans cet état de complète nudité, la tête fracassée, les cheveux encore noirs et abondants, tordus et rejetés en arrière, au milieu des débris de chaise et de vêtements [illegible]

...ments tout ensanglantés qu'elle a été paraît-il, retrouvée par les premières personnes accourues sur les lieux et notamment par son frère, que le mari avait envoyé chercher pour le prévenir de ce malheur qu'il venait de faire.

Quant à lui, l'air morne et impassible, il ne paraissait éprouver ni remords, ni regrets. [illegible]

La justice étant arrivée, le beau-père et le gendre ont été mis en état d'arrestation. Ce dernier, qui paraissait tout honteux et troublé, aurait, dit-on, protesté de son innocence [illegible]

Gueidan, qui avoue son crime et en raconte froidement toutes les circonstances, est un vieillard de petite taille, sec et nerveux, l'air éveillé, très vert et très énergique, malgré ses 64 ans bien sonnés et ses cheveux blancs.

Carrière, qui a 35 ans, est un vigoureux gars de village, de taille moyenne, fort frais et replet, mais à l'air peu intelligent.

La victime était une robuste et grasse paysanne, aux traits fortement accentués, dont la conduite de bonne heure avait été légère, au tempérament de feu comme on en trouve sous le ciel du Midi, et dont l'âge n'avait pu encore amortir les passions.

DÉPARTS DES TRAINS DE CHEMINS DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLÉANS & JACKSON.

Express	7:30 du matin.
Malle	7:30 du soir.
Train d'agrément	4:15 après-midi.

NLLE-ORLÉANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle	7:30 du matin.
Pour les villes de bains	4 après-midi.
Express et malle	6:30 "

NLLE-ORLÉANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope....7:30 du matin.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Ste-Anne..7:30 du matin.

BULLETIN FINANCIER.

LUNDI SOIR, 26 AOUT 1872.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
24 août	925,257 79	153,087 38
26 août	657,421 37	1,441,420 78
Jusqu'ici, cette semaine	1,583,279 16	287,508 16
Même temps la semaine der.	1,276,239 74	269,966 80
Total de la semaine der.	4,751,015 24	806,022 92
Total de la sem. précédente	5,059,137 25	948,716 89

Il ne s'est opéré aucun changement important sur le marché monétaire. Il n'y a de grand mouvement ni dans les banques, ni dans les rues. Les premières n'escomptent encore que le papier de commerce à courte échéance et, au-dehors, il s'escompte des billets à plus longue échéance, portant des signatures de premier ordre, ou accompagnés d'excellentes garanties collatérales. Les taux sont un peu plus faciles depuis un ou deux jours, mais sans variations positives.

L'or a ouvert à 112 1/2 à 113 3/4 contre 113 5/8 à New York et, sans avoir été très recherché, a fermé aux taux d'ouverture contre 112 1/2 dans Wall street où il a touché 112 3/8. Les transactions se sont élevées à $49,800, dont 3500 à 112 1/2, $10,300 (1800, 3000 et 5500) à 113 1/2, $23,900 (1000, 2000, 2000, 3000, 3000 et 12,000) à 113 3/4, $10,000 à 112 3/4 à 112 7/8, $1000 à 112 7/8, $9000 à 113. On a vendu, hier, sans l'annoncer, $10,000 à 112 7/8.—Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Le marché est coté à 108 à 108 1/2 les demi-piastres américaines; les piastres mexicaines à 3 1/2 à 6 1/2 de prime sur l'or.

Il a régné plus d'animation dans le change Sterling qui, par suite de la baisse de l'or dans Wall street, a fléchi de 1/2 pour cent. Le change de banque est tombé de 1/4. Les opérations comprennent 21,000 livres, dont 3000 en change de commerce à 122 3/4, 6000 de banque à 123 1/4, 2000 de premier ordre à 123 3/8, 4000 de banque à 123 1/2, et 6000 de à 133 1/8. Dans les francs, 100,000, en change de commerce, à 4.71 1/4 à 4.70 et 25,000 de banque à 4.70. A la clôture, les traites sterling étaient cotés à 122 1/2 à 123 le clear No. 1 et 123 3/4 à 124 le change de banque; les francs à 4.71 1/4 à 4.70 le change particulier et nominal le change de banque.

Le change américain a été calme et guère aussi ferme que samedi. Les banques ont continué à tirer sur New-York à 3/8 à 1/2 de prime et le change de commerce a vue a été coté à 1/4 à 3/8 de prime. Les ventes se sont élevées à $64,000, sur New-York, à vue, y compris $54,000 (4,000, 5,000, 15,000 et 30,000) en change de commerce à 1/4 de prime, $10,000 de banque à 3/8.

7 actions de la banque Nationale de l'Etat se sont vendues à $98 et on a offert ensuite $98.50; 21 (6 et 15) de la banque Nationale de l'Union à $95.25 et 10 de la compagnie d'assurance Factors and Traders à $90. Il y a eu demande d'actions de la compagnie de chemins de fer de la ville, mais il ne s'en est pas vendu.

Dans les bonds, la seule transaction annoncée est de $1000 de consolidés de la ville à 71. Une cote de $5000 de certificats de bonds payables en or a eu lieu à 62 1/2.

On n'a pas annoncé de ventes de mandats.

Les certificats d'allocations de la ville ont été cotés à 66 à 66 3/4 et les ventes annoncées sont: $2600 (1000 et 1800) à 66 et $400 à 66 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi 26 août 1872.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 471 balles, prises en partie à des prix pleins sans amélioration cotable, et en partie à une hausse de 1/4 c, à laquelle le marché a clos ferme. Un haut style de low middling s'est vendu à 19 3/4 c, strict de à 20 middling 20 1/4 et 20 1/2 et middling et strict middling à 20 1/4. Nous ajoutons nos chiffres comme suit;

Nous reproduisons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne avec les chiffres extérieurs pour le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	— à —	—
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	— à —	—
Strict ordinary	— à —	—
Good ordinary	18 1/4 à 18 3/4	—
Low middling	19 1/4 à 20—	19 3/4
Middling	20 1/4 à 20 3/4	20 1/4
Strict middling	20 3/4 à —	—
Good middling	— à —	—

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1871, bal		35323
Arriv. dep. le dern. état		554
Arrivé précédemment		1052150
Alloué pour échantillons, naufrages &c	14939	1067633
		1103075
Expédié aujourd'hui		
Expédié précédemment	1086803	1086803
Stock en mains et à bord		6873
Stock en mains l'an dernier		29280

TABAC.

Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 70 bts dont [illegible] à 11 c et 66 (10, 26 et 30) à —. Un petit navire ayant engagé pour Brême pour y porter du tabac, des peaux et des douves, et c'est sans doute dans ce but que les récents achats ont été faits.

Rien qui soit de nature à nous indiquer un changement n'ayant transpiré nous répétons nos cotes.

Lugs, 8 à 9, low leaf 9 1/4 à 10 c, medium à 10 1/4 à 11 1/4 c, bon 12 à 12 1/2 c et le fin et le choisi 13 à 14 c. Des ventes de la dernière qualité ont eu lieu à un prix aussi élevé que 15 c.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains le 1 sept 1871	bts	4434
Arrivés depuis le dernier état		10
Précédemment	2414	27424
		31858
Expédié aujourd'hui	0	
Précédemment	31829	
Déficit &c	749	22578
Stock		9280

SUCRE—Il n'y a pas eu de recettes de plantations ce matin et le marché est calme aujourd'hui avec peu ou point de mouvement. Les prix, cependant sont fermes [illegible]

MELASSE—[illegible]

FARINE—Les recettes ce matin ont été [illegible]

PORC—[illegible]

BACON—Le marché est calme, mais ferme et le stock faible. Les épaules sont cotées à 8 1/4, les cotés clear ribbed 11 1/4, les cotés clear 12 c la livre.

SAINDOUX—Continue à être recherché en demande. Le marché est [illegible]

JAMBONS—En demande et ferme. Le jambon sucré au [illegible] c pour les lots ronds.

BREAKFAST BACON—Le [illegible] manque de bacon de l'Ouest [illegible] coté à [illegible] la livre celui du Nord [illegible] à 11 c.

VIANDE SALÉE À SEC—Il n'y en a que peu ici. [illegible]

WHISKY—[illegible] marché pas calme, le whisky de la Louisiane est [illegible] de l'Ouest sont cotés à 90 à 93 c le gallon. Peu ou point de demandes.

MAIS EN SACS—Stock [illegible]

VOLAILLES ET ŒUFS—[illegible]

COMESTIBLES—Le stock de pommes de terre est rond et la demande bonne aux prix antérieurs. [illegible]

POUDRE-LEVAIN (Yeast powders)—Le stock de l'article est rond et la demande en est améliorée. Nous cotons le Jno S. Dunham en cans de 1/4 de livre (net) par grosse, $16 50; 6 oz (medium) à $33 50; 1/2 liv. (nette) $38 50, et 1 liv. do à $62; en cans de 5 livres à $24 la douzaine.

CAFÉ—Marché calme prix fermes. Nous cotons le prime—en or—18 1/2 à 19 1/4, bon 17 3/4 à 18 1/4 c la liv fair 17— à 17 3/4. Ordinary 15 à 16 c la livre. Le stock en entrepôt est estimé à 5700 sacs.

RIZ—Le marché est calme avec un stock de riz nouveau de la Louisiane d'environ 300 barils en premières mains. Nous [illegible]

LAINE—Le marché est calme et la demande faible de quelque part qu'elle puisse venir. Nous cotons la laine du lac, 40 à 4 c. La propre de la Louisiane 37 à [illegible] pleine de glouterons 20 à 25 c la livre.

CHANDELLE DE STAR—Le marché est bien approvisionné de chandelles pour les besoins du commerce; le poids plein commande 19 c la livre, en gros et par placement.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 27 août 1872.

Arrivé, hier—194 bœufs du Texas, 474 veaux d'un an, 191 cochons, 72 moutons, 6 vaches à lait.

Vendu hier,—286 bœufs du Texas, 280 veaux d'un an, 279 cochons, 72 moutons, 5 vaches à lait.

A vendre—1439 bœufs du Texas, 1289 veaux d'un an, 335 cochons, 49 vaches à lait.

[illegible]

Vente des Revenus des Marchés.

DÉPARTEMENT DU COMMERCE.

HOTEL DE VILLE,
Nlle-Orléans, 26 août 1872.

Il sera vendu à l'enchère publique, au [illegible] MERCREDI, [illegible] août, à midi, à l'Hôtel-de-Ville,—les revenus des marchés publics pour le mois de septembre 1872.

[illegible]

F. C. REMICK,
Administrateur du Commerce.

BUREAU DE LA COMPAGNIE POUR la conservation du Bois, par le procédé Thomas—Au No [illegible] de la rue Carondelet.

[Extrait du compte-rendu des délibérations.]

Le 20 juillet 1872, à une assemblée des actionnaires de la Compagnie pour la conservation du bois par le procédé Thomas [illegible]

[illegible]

Sur motion, la Charte, telle qu'elle est amendée, a été adoptée à l'unanimité.
B. F. FLANDERS, Président.
JOHN F. ELLIOTT, Secrétaire.

Association de Prêts sur Gages.—(Banque d'Accommodation), à l'angle des rues St-Charles et Perdido—Nouvelle-Orléans, 12 août 1872.—AVIS.—[illegible]

Par ordre du Conseil des Directeurs.
E. B. BENTON, Président.
R. H. WOOD, Secrétaire.

UNION NATIONAL BANK OF NEW ORLEANS.

Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle-Orléans.—[illegible]

Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1872.
JAS. CHALARON, Caissier.

Assessements de la ville.—Avis aux Contribuables.

[illegible]

Avis. [illegible]

Cure radicale des hernies.

[illegible]

LA MACHINE A COUDRE DE WEED, A FAMILLES, [illegible]

J. L. BRUNSON, Agent,
Au No. 197 de la rue du Canal.

MODES.

Mme LÉON DROUET

[illegible]

ALFRED ROCHEREAU, WILLIAM T. HEPP, CHARLES T. DUGAZON, PIERRE CHASTANT.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

Wines, Brandies, Sardines, &c.

[illegible] WILLIAM ST., NEW YORK. — 16 & 18 ST. LOUIS ST. NEW ORLEANS.

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

CHAS. T. HOWARD, Président.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

GROS LOT - - - - - - $50,000

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE.

A. CARRIÈRE & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &c. &c.

No 43 rue Vieille-Levée.

[illegible]

Attendu de Bordeaux,

Par le navire [illegible]

220 barriques VIN ROUGE de différentes qualités,

[illegible]

QUERYROUZE & BOIS.

INSTITUTIONS.

Mademoiselle Tardivel,

A NEW-YORK.

PENSIONNAT FRANÇAIS pour jeunes demoiselles. [illegible]

INSTITUT MILITAIRE du KENTUCKY, A 6 milles de Frankfort, Ky.

[illegible]

Institution D'Aquin.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, [illegible]

Le Locquet-Leroy,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans.

[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,

[illegible]

Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre.

Collège de la Pass Christian, Miss.

[illegible]

Pour l'année scolaire 1872.
Frère LEONEDIAN, Président.

Collège du Mont Ste-Marie,

PRÈS D'EMMITSBURG,

Dans le comté de Frederick, Maryland.

[illegible]

PRÉSIDENT DE MT. ST. MARY'S COLLEGE, Emmitsburg, Md.

SETON HALL COLLEGE.

SOUTH ORANGE, N. J.

[illegible]

M. A. CORRIGAN, D. D., Président.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

LEON PIERRE & CO. vs. D. H. ADLER.

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CAZADE & CROOKS,

No 38 Beaver Street,

NEW-YORK.

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD, DUPUY & CO., [illegible] EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO, [illegible]

WASHINGTON MORTON,
129 rue Gravier.

L'Argent ne peut pas l'acheter

CAR LA VUE EST SANS PRIX!!

SI VOUS Y TENEZ,

Servez-vous de ces Lunettes parfaites de cristal brésilien

[illegible]

Ces Lunettes sont fabriquées par
J. E. SPENCER & Co., Opticiens,
à New-York.

[illegible]

ED. LILIENTHAL,
Bijoutier et Opticien,
Au No. [illegible] de la rue du Canal,

Soierie VARIETY, à Vapeur.

[illegible]

No [illegible] de la rue St-Joseph,
Nlle-Orléans.

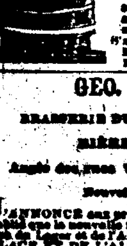

PRÉPARATION du bois de charpente, [illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

BIÈRE DE ALE.

Angle des rues Villeré et Toulouse,

Nouvelle-Orléans.

[illegible]

N. O. GOLD PEN FACTORY,

COIN

St-Charles & Commercial Place

PORTE-PLUMES et CRAYONS [illegible]

[illegible]

Pharmacie à la Baie St-Louis.

M. E. DELÉRY a l'honneur d'annoncer au public [illegible]

ARTICLES DE PECHE.

[illegible]

Sauvez vos jours et vos propriétés.

HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE.

[illegible]

BOSTICK & SEYMOUR,

[illegible]

Important pour les Cafés et Salons de Bière.

[illegible]

ROBERT FASNACHT,
26 et 28 rue Poydras.

Feutre d'Irlande à Toits,

NOUVEAU SYSTÈME DE TOITURES

NON INFLAMMABLES,

DE D. ANDERSON & SON.

CETTE nouvelle préparation est enduite [illegible]

J. G. LINGHAM, agent,
Au No [illegible] de la rue Union.

Consulat de France.

AVIS SEMESTRIEL—AOUT 1872.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR EUGENE TOURNÉ

[illegible] "Minerva", arrivée de Bordeaux.

PAR EUGENE TOURNÉ [illegible]

Vente par ordre de M. le Consul de France, pour compte de qui il appartiendra.

PAR EUGENE TOURNÉ—MARDI, 27 août [illegible]

PAR E. M. MONTGOMERY.

Meubles, Meubles, Meubles.

PAR E. M. MONTGOMERY.—Il sera vendu MARDI 27 août, à 11 heures, [illegible]

[illegible]

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant [illegible]

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

[illegible]

Le Dr. GEO. J. MALONEY, [illegible]

Pièce supérieure au complet pour $20 seulement.

Le DR CHS MERMILLIOD, Dentiste, [illegible]

BANDAGES HERNIAIRES.

DES charlatans ont présenté aux malades des appareils qui n'ont aucune valeur. J. H. SPILLMAN a inventé et fait patenter des bandages herniaires et des bandages qui préviennent la descente de la matrice; il n'y a rien de comparable ici ou en Europe. Les plus distingués de nos chirurgiens et de nos médecins partagent cette opinion; aussi les malades ne devraient-ils pas hésiter à se procurer ces instruments dont la supériorité est aujourd'hui reconnue. C'est le fruit de trente-cinq années d'études et d'expérience et d'observations.

M. SPILLMAN croit pouvoir solliciter le patronage du public.

J. H. SPILLMAN,
Inventeur et Fabricant,
Au No [illegible] de la rue Baronne.

Hôtels, Restaurants, &c.

SOURCES DE BLADON.

Le meilleur endroit de Bains du Sud.

CES CÉLÈBRES SOURCES [illegible]

J. CONNER & CO.,
Propriétaires.

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15

Entre les Rues Canal et Douane,

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que le salon fournit de plus délicat [illegible]

Fonderies Machines, &c.

Chaudières à Sucre du Tennessee

[illegible]

APPARTENANT À MM. WOODS, YEATMAN & CO.—[illegible]

R. F. LAVILLEBEUVRE,
[illegible] rue Union.

FONDERIE DE LEEDS.

ÉTABLIE EN 1825.

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public [illegible]

LEEDS & CO.

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades,

Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, [illegible] SMITH, S. SWOOP.

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,

—Successeurs de—

GEDDES, SHAKESPEARE & CO.

FONDEURS de fer et de cuivre, [illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters.

W. J. J. ARMSTRONG..........Directeur.

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.

[illegible]

DES AMATEURS.

F. CHARLEVILLE.

—AU FUSIL ROUGE—

ARTICLES DE PÊCHE.

NOUVEAUX ET FRAIS.

[illegible]

F. CHARLEVILLE,
Au No [illegible] de la rue St-Charles.

E. H. REYNES & BRO,

[illegible]

CHANGE sur Paris et Londres.

[illegible]

QUERYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET toutes sortes de produits de l'Ouest.

Aux Magasins bleus.

Coin Vieille Levée et Bienville.

Nlle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEFFMAN MARKS & CO

[illegible] de Bottes, Souliers et Brodequins [illegible]

PAR STEFFMAN, MARKS & CO. [illegible] MARDI, 27 du courant [illegible]

PAR S. GUINAULT.

VACHES.

PAR S. GUINAULT, [illegible]

Succession de Marie Lenondre.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 34,396.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—[illegible]

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—[illegible]

CHAMPAGNE

Chs. FARRE

REIMS.

SEULS AGENTS AUX ETATS-UNIS,

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

[illegible] BIENVILLE STREET,

Nlle-ORLÉANS.

AUGUSTE COUTURIÉ,

30......Rue de la Vieille-Levée......30

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co.,

Cognac d'Eug. Seignette & Co.,

Genièvre de Houtman & Co, Double Aabre.

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, [illegible]

G. W. DUNBAR & SON

FABRICANTS DE

SIROPS DE FRUITS

QUI ont obtenu la Médaille. [illegible]

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

64......RUE TCHOUPITOULAS......64

NOUVELLE-ORLÉANS.

SEULE AGENCE

DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE

Martini Sola & Co.

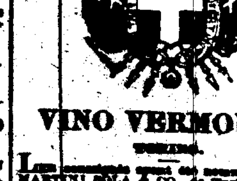

VINO VERMOUTH

[illegible]

LES soussignés agent des nommés, par MM. MARTINI SOLA & CO., de Turin, [illegible]

FINI & BASSETTI,
Nos 70 et 72 de la Rue Poydras,
Près Poydras.

53, RUE DU CAMP, 53,

FAIRBANKS & CO.

ONT à vendre les seules BALANCES qui [illegible]

BALANCES A PLATEAUX,

BALANCES A FLÉAU, pour cotons,

BALANCES A FLÉAU, pour sucre.

[illegible]

Sucres, Mélasses et Sirops

SUCRES RAFFINÉS—[illegible]

A. THOMSON & Co.,
No [illegible] de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—[illegible]

SIROP ET MÉLASSE RAFINÉS—[illegible]

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—[illegible]

SUCRE CLARIFIÉ—[illegible]

SUCRE DE LA LOUISIANE—[illegible]

SUCRES BRÉSILIENS—[illegible]

A. THOMSON & CO.

F. GONTHIER.

MARCHAND TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,

36......rue St-Charles......36

[illegible]

POUDRE LEVAIN

—DE—

JOHN S. DUNHAM.

[illegible]

QUERYROUZE & BOIS,
Au coin des rues Bienville et Vieille-Levée,
Magasins Bleus.